Action de formation régionale

**Identifier et développer les compétences clés des agents**

**2 jours + 1 jour**

|  |
| --- |
| **Contexte**  Afin de sécuriser les parcours professionnels, le projet stratégique 2016-2019 dans l’axe « se former – se réaliser », renouvelle l’engagement de l’ANFH de soutenir l’évolution des compétences de tous les agents et de développer la certification, les parcours qualifiants et la promotion professionnelle, en partie, en favorisant la maîtrise des savoirs de base.  Les actions proposées par l’ANFH visent donc la maîtrise de ses savoirs de base dans une logique de compétences clés adaptés aux métiers de la fonction publique hospitalière et aux besoins des établissements.  Ce dispositif que l’ANFH Alsace souhaite mettre en œuvre comprend différentes actions dont une formation à destination des services RH, de l’encadrement et des représentants du personnel. Cette formation doit leur permettre de mettre en œuvre la démarche de repérage et d’accompagner les agents concernés dans un parcours individualisé.  **Objectifs**  - Identifier et mobiliser les acteurs et la place de chacun dans le processus de repérage  - Réaliser un autodiagnostic de la situation de l’établissement, du service ou l’unité au regard des projets  - Identifier les difficultés existantes ou potentielles des agents  - Faire émerger la prise de conscience de l’agent et adapter son discours à son besoin : en parler sans stigmatiser  - Mettre en place un plan d’accompagnement et de suivi de l’agent.  **Public**  - Les DRH, responsables RH et formation, l’encadrement, ou toute personne étant amenée à repérer les agents en difficulté : médecine du travail, représentants du personnel …  - Les conseillers ANFH qui accompagnent les agents dans la mise en place d’un projet professionnel individuel  **Modalités pédagogiques**  Une pédagogie participative fondée sur une alternance de modalités pédagogiques autour d’apports cognitifs et méthodologiques, d’autodiagnostic, de moments d’échanges sur les pratiques, de travaux de sous-groupe, de rédaction de feuille de route et de mutualisation des travaux.  **Contenu**  J1 et J2   * Le contexte de la démarche et ses enjeux   + Historique et contexte réglementaire   + Les notions clés et les enjeux   + Le lien avec les autres démarches institutionnelles (GPMC, RPS…) * Le rôle des différents acteurs dans le processus de repérage * Le cadre stratégique de la démarche de repérage : projet d’établissement, de service… * Les outils de la démarche de repérage et leur mise en œuvre * La posture facilitant l’expression des agents * La construction du plan d’accompagnement des agents et le suivi.   **Inter session : mise en œuvre de la démarche**  J3   * Retour d’expériences sur la mise en œuvre de la démarche   + Exposés des établissements   + Evaluation des outils   + Pistes d’amélioration pour le dispositif et la professionnalisation des acteurs. |